



Changement de notaire

Par **Akira**, le **13/05/2020** à **01:39**

Bonjour,

Durant la période du confinement, mon notaire n'a pas répondu à mes questions, envoyées par emails et il était injoignable par téléphone alors qu'il répondait par emails dans les 24h aux questions du notaire des vendeurs. Mon notaire m'a uniquement contacté par emails pour confirmer la date de signature qui a glissé plusieurs fois à cause du confinement (sans répondre à mes questions précédentes). Cette différence de traitement m'insupporte.

Nous avons signé le compromis avec le notaire des vendeurs et je voudrais savoir si je peux m'en séparer pour la signature de l'acte authentique, parce que je n'en suis pas satisfait du tout.

Est-ce que je peux légalement le faire et prendre éventuellement le notaire des vendeurs ou un autre notaire ?

Aussi je voudrais connaître les conséquences éventuelles, notamment financières.

En vous remerciant

Cordialement

Par **Akira**, le **13/05/2020** à **19:49**

Bonjour Monsieur,

Tout d'abord, je vous remercie pour cette information importante.

Si je comprends bien, notre notaire est donc bien en faute.

Non seulement, il n'a pas fait d'avenant, quand la date limite, écrite dans le compromis, a été dépassée mais en plus, nous payons déjà 2 mois de frais d'assurance supplémentaires parce que les vendeurs n'ont pas pris leurs dispositions alors que nous avons respecté tous les délais.

Pour le droit de préemption, nous avons réalisé toutes les démarches nous-même parce que le notaire attendait la fin du confinement... Heureusement, la mairie et la préfecture ont été très réactives. D'ailleurs, j'envisage de me plaindre auprès de la chambre des notaires de ma

région. Pouvons-nous donc changer de notaire sans avoir à lui payer quoique ce soit ?

Nos intérêts n'ont pas été défendus, nous n'avons pas été conseillés (c'est notre premier achat) et nous sommes pénalisés par des frais et une attente supplémentaire.

En vous remerciant pour votre aide

Cordialement

Par **Akira**, le **13/05/2020** à **22:53**

Merci beaucoup pour ces précisions, je ne le savais pas mais c'est finalement assez logique. Le seul souci est que notre notaire est apparemment très mauvais.

Bien cordialement